



Jardinexpo

LE MONTAGE

www.jardinexpo.be

Accès : sans autorisation d'installation, il vous sera impossible d'effectuer le montage de votre stand.

Les autorisations seront délivrées par l'accueil montage aux **exposants en ordre de paiement** : aucune dérogation ne sera acceptée.

L'accueil montage se situe dans la halle d'entrée.

Heures d'ouverture :

- **Lundi 25/02 de 8h à 18 h**
- **Mardi 26/02 de 8h à 18h**
- **Mercredi 27/02 de 8h à 18h**

Portez ce document, le plus rapidement possible, à la connaissance de votre personnel ainsi qu'à celle des différents entrepreneurs qui sont amenés à prester pour votre compte.

SERVICES

Halle 9 (halle d'entrée) :

- Accueil Montage
- Restaurant
- Toilettes
- Table café (café et collations offerts lors du montage)

MONTAGE

Accès véhicule à l'intérieur

L'accès à l'intérieur est autorisé le lundi 25 et mardi 26 février. Passé ces dates, l'accès à l'intérieur n'est pas garanti.

IL EST INTERDIT de laisser des véhicules à l'intérieur des halles, l'accès à proximité de votre stand est limité au déchargement.

Afin de faciliter et de fluidifier l'accès durant le montage, si vous devez décharger une grande quantité de matériel nécessitant un passage obligé de votre véhicule vers votre stand, veuillez à nous avertir par mail à l'adresse suivante : renaud.paquot@liegeexpo.be

Planning

Lundi 25 février de 8h à 18h Déchargement à proximité + Montage

Mardi 26 février de 8h à 18h Déchargement à proximité + Montage

Mercredi 27 février de 8h à 18h Montage + évacuation déchets + pose tapis (*)

() **Le mercredi 27 février à 14h, tout encombrant doit être enlevé des allées par vos propres soins pour permettre le nettoyage et la pose du tapis.***

***Les ARRIVEES TARDIVES** pour le montage ne sont plus tolérées. **Le dernier jour d'arrivée autorisée est le mercredi 27 février à 12H00.** Passé ce délai, plus aucun exposant ne sera admis dans les halles.*

GESTION DES DECHETS – PARCS A CONTENEURS

Les déchets sont à évacuer par vos soins. Deux **RECYPARCS** gérés par du personnel qualifié sont mis en place autour des bâtiments (halle 1 et halle 3).

Les **RECYPARCS** contiennent :

**Container PAPIER-CARTON // PMC // BOIS // ENCOMBRANT //
INERTES // Déchets Verts // PLASTIQUE // Bulles à Verres**

Le non-respect du tri obligatoire entraînera des surcoûts pour l'organisation, c'est pourquoi tout dépôt sauvage et non-respect du tri des déchets sera sanctionné d'une amende de 125 € HTVA

PROTECTION DU SOL

Les exposants disposant de produits susceptibles d'abîmer le sol doivent recouvrir la surface exploitée d'un plastique de protection.

Dans le cas où un tapis de sol est utilisé, il est obligatoire d'employer un ruban adhésif double face temporaire.

Si vous ne disposez pas de ce matériel, des rouleaux de 50 mètres sont disponibles à la vente au bureau de montage au prix de **5€ pièce**.

ZONE DE DECOUPE

A l'extérieur des halles 1 & 2, des zones de découpe ont été créées. Les découpes de carrelages, pierres et bois doivent être obligatoirement réalisées dans ces zones.

COLONNES SUR LE STAND

En cas de colonne(s) située(s) dans votre stand (*information référencée sur votre certificat d'admission*), nous vous conseillons de venir relever sur place au préalable les dimensions exactes (hauteur, largeur, profondeur) de votre emplacement ou de contacter le **service logistique (renaud.paquot@liegexpo.be)** au plus vite.

HAUTEURS SOUS PLAFOND

Hauteurs libres :

H1 : 7m50, hauteur maximale du stand = 5,5 m

H2 : 7m50, hauteur maximale du stand = 5,5 m

6m, hauteur maximale du stand = 4 m

4m50, hauteur maximale du stand = 3m50

3m20 (passage d'une conduite de chauffage), hauteur maximale du stand = 3 m

H3 : 6m, hauteur maximale du stand = 4 m

H4 : 4m50, hauteur maximale du stand = 4 m

H5 : 7m50, hauteur maximale du stand = 4 m

4m50, hauteur maximale du stand = 3m50

3m20 (passage d'une conduite de chauffage), hauteur maximale du stand = 3 m

H9 : 10m50, hauteur maximale du stand = 5 m

4m50, hauteur maximale du stand = 4 m

Si votre stand dépasse les 2m50 de hauteur, merci de nous en informer afin que nous puissions vous garantir la hauteur libre dans votre zone mais également vérifier que l'arrière de votre stand ne dégrade pas visuellement l'esthétique du ou des stands voisins.

SUSPENSIONS AU PLAFOND

Il est **interdit** de suspendre **soi-même** un élément au plafond. Une suspension doit être mise en place par une entreprise agréée et conforme aux dispositions légales.

Pour tout renseignement ou commande d'une suspension, merci de prendre contact avec notre **service logistique (renaud.paquot@liegeexpo.be)**.

CAUTION : 50€

L'emplacement délivré lors du montage sera dégagé et propre et nous vous demandons de le rendre dans le même état à la fin du démontage.

Le montant de cette **caution** est directement intégré à la **facture** globale du stand.

Afin de récupérer votre caution, il est impératif de vous rendre au bureau de montage/démontage et signaler votre départ. Un contrôle de l'emplacement sera effectué.

Cette règle ne s'applique pas aux exposants ayant commandé un stand aménagé complet via nos services.

SI VOUS NE DEMANDEZ PAS LE CONTROLE DE VOTRE STAND AU DEMONTAGE – VOUS PERDEZ AUTOMATIQUEMENT VOTRE CAUTION.

PARKINGS MONTAGE/DEMONTAGE

2 parkings sont mis à la disposition des exposants :



Chaque véhicule doit posséder une carte d'accès aux parkings (carte montage/démontage à obtenir au bureau de montage).

MANUTENTION MONTAGE/DEMONTAGE

Nous vous proposons une aide au déchargement avec un service location de clark avec chauffeur.

La première demi-heure vous est offerte. Au-delà, le prix pour le service clark est de **25 € HTVA/30 minutes**.

Il est strictement interdit d'utiliser notre clark seul et sans autorisation !

Afin de définir un planning, il y a lieu de réserver ce service au plus tard pour **le vendredi 08 février** sur simple demande par mail à renaud.paquot@liegeexpo.be ou par téléphone **au +32(0)4/228 77 64**.

Veuillez nous préciser les points suivants :

1. *Quantité à décharger*
2. *Taille de(s) objet(s)*
3. *Poids de(s) objet(s)*
4. *Date de déchargement*
5. *Temps de déchargement (approximatif)*

DEMONTAGE

Autorisations de sortie

Les autorisations de sortie sont délivrées aux exposants **en ordre de paiement**.

Horaires

Le dimanche 03 mars 2019 : de **18h à 22h**.
Le lundi 04 mars 2019 : de **8h à 20h**.
Le mardi 05 mars 2019: de **8h à 20h**.

Il est impératif que toutes les halles soient dégagées **le mardi 05 mars 2018 à 20h**.

Aucune sortie de gros matériel n'est autorisée avant le lundi 04 mars 2019 à 8h.

RECAPITULATIF DU PLANNING DU SALON

Lundi 25/02	8h - 18h	MONTAGE
Mardi 26/02	8h - 18h	
Mercredi 27/02	8h - 18h	
Jeudi 28/02	12h - 19h	SALON
Vendredi 01/02	12h - 19h	
Samedi 02/03	12h - 19h	
Dimanche 03/03	10h - 18h	
Dimanche 03/03	18h - 22h	DEMONTAGE
Lundi 04/03	8h - 20h	
Mardi 05/03	8h - 20h	

CONTACTS

Pour toutes questions administratives, votre contact : Anne-Marie Saglimbene

anne-marie.saglimbene@liegeexpo.be

Tel : +33 (0)4/228 77 64

Pour toutes questions logistiques, votre contact : Renaud Paquot

renaud.paquot@liegeexpo.be

Tel : +33 (0)4/228 77 62